

Brest, le **22 février 2019**

N° **0-6599-2019**/CECLANT/OPS/P-TN/NP



**ZONE MARITIME
ATLANTIQUE**

CECLANT « Opérations »

*Plateau « Territoire National »
Informations nautiques*

AVIS AUX NAVIGATEURS (S08)

044/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1160 du 29 janvier 2019	Vendée – Ile d’Yeu – port-Joinville La bouée cardinale Est des concessions de cultures marines de l’Île d’Yeu (lf-la 53900) est signalée disparue. Psn (wgs84) : 46-42.5N – 002-16.9W.	Fin de validité 11 mars 2019
045/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1183 du 31 janvier 2019	Morbihan – sud-est baie de Quiberon – Piriac-sur-Mer Le feu de la balise tribord (LF-LA 50100) est signalé éteint. Psn (wgs 84) : 47-23.210N - 002-32.697W.	Fin de validité 11 août 2019
046/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1193 du 1 ^{er} février 2019	Loire-Atlantique - La Baule La balise marquant la prise d'eau de la thalasso de la Baule Les Pins est brisée, et représente un danger pour la navigation. Une bouée jaune marque son emplacement à la position : 47-16.65N - 002-22.42W.	Fin de validité Indéterminée
047/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1158 du 29 janvier 2019	Charente-Maritime – Oléron – port de manœuvre d’Oléron Les navigateurs sont informés que des travaux de dragage seront menés entre le jeudi 31 janvier et le mercredi 13 mars 2019. Ces travaux seront conduits et exécutés par le roto-dévaseur « mer d’Antioche ». L’attention des navigateurs est attirée sur le fait qu’ils devront naviguer avec prudence à l’approche du chantier de dragage, respecter les signaux de signalisation et éviter d’entraver les mouvements du roto-dévaseur (capacité de manœuvre restreinte). Le roto-dévaseur sera à l’écoute sur le canal 11 et sur le 16 durant ses horaires de fonctionnement.	Fin de validité 14 mars 2019

048/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1202 du 4 février 2019	Charente-Maritime - la Charente - Martrou Les navigateurs sont informés qu'en raison des travaux sur le pont transbordeur du Martrou du 6 février au 30 mars 2019 Le stationnement et l'amarrage sont interdits 100 m en amont et en aval ainsi que sur le ponton de la Corderie, contact sur VHF canal 12. Lors du passage sous le pont les navigateurs devront éviter les zones de travaux en restant le plus possible dans le milieu du fleuve Charente et être vigilants face au risque de chute d'objet. Les usagers ne devront pas gêner la manœuvre des services nautiques du chantier et réduire leur vitesse 100 m avant le chantier. Annuler ce msg 310000utc mar 19	Fin de validité 31 mars 2019
049/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1203 du 4 février 2019	Charente-Maritime - estuaire de la Charente Les navigateurs sont informés de la présence d'une bouée de mesure à compter du 6 février à la position : 45-59.502N- 001-09.586W. Conformément à l'arrêté 2019/005, la navigation, le stationnement et le mouillage de tout navire ou engin de plaisance ainsi que la pratique de la pêche sont interdits dans un rayon de 15 m autour de la position jusqu'au 30 janvier 2021. L'intégralité de l'arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l'Atlantique à l'adresse : www.premar-atlantique.gouv.fr	Fin de validité 31 janvier 2021
050/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1204 du 4 février 2019	Charente-Maritime - estuaire de la Seudre Les navigateurs sont informés de la présence d'une bouée de mesure à compter du 6 février à la position : 45-48.253N - 001-08.804W. Conformément à l'arrêté 2019/005, la navigation, le stationnement et le mouillage de tout navire ou engin de plaisance ainsi que la pratique de la pêche sont interdits dans un rayon de 15 m autour de la position jusqu'au 30 janvier 2021. L'intégralité de l'arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l'Atlantique à l'adresse : www.premar-atlantique.gouv.fr	Fin de validité 31 janvier 2021
051/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1207 du 4 février 2019	Charente-Maritime - ile d'Oléron - Maumusson La bouée la barre numéro 2 est signalée hors de son poste. Position : 45-45.725N - 001-15.451W.	Fin de validité 4 août 2019

052/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1180 du 31 janvier 2019	Gironde - bassin d’Arcachon - Lege-Cap-Ferret Les navigateurs sont informés que des travaux de dragage seront conduits du 4 février au 31 mars 2019 par le bateau de dragage <i>La Trezence</i> . Le navire effectuera le trajet entre le port d’Arcachon, le banc des Jacquets et le port du Canal. Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité de ces zones et de <i>La Trezence</i> . Annuler ce msg le 010000utc APR 19.	Fin de validité 1 ^{er} avril 2019
--------	---	--	--

Avis aux navigateurs annulés :

Département	AVINAV à annuler	Explications
Finistère	180/17	le feu fonctionne normalement
Finistère	366/17	le feu fonctionne normalement
Finistère	307/18	bouée rétablie à sa position initiale

Avis aux navigateurs prolongés :

Département	AVINAV à prolonger	date de fin prévue
Loire-Atlantique	027/19	15 août 2019
Finistère	026/19	18 juillet 2019
Morbihan	033/19	19 août 2019

Avis aux navigateurs modifiés : néant.

Information nautique urgente en vigueur le mardi 19 février 2019 à 09h00 UTC :

AVURNAV BREST :

059 – 063 – 071 – 073.

AVURNAV LOCAL BREST :

1158 – 1160 – 1168 – 1180 – 1183 – 1193 – 1199 – 1202 – 1203 – 1204 – 1207 – 1218 – 1232 – 1234 – 1237 – 1238 – 1239 – 1240 – 1241 – 1242 – 1246 – 1247 – 1248 – 1249 – 1251 – 1252 – 1254 – 1255 – 1256 – 1257 – 1258 – 1259 – 1261 – 1262 – 1264 – 1265 – 1266 – 1267 – 1268.

AVIRADE BREST :

036 – 041 – 047 – 048 – 055.

AVURNAV locaux Brest repris par SHOM : néant.

Le capitaine de corvette Claire Bertrand
chef du plateau « Territoire National » par suppléance,

Signé : Claire BERTRAND